

Image not found or type unknown



Deblocage de fonds avant signature acte définitif

Par **capitene**, le **19/03/2009** à **22:55**

bonjour,

savez-vous s'il peut arriver qu'un notaire débloque les fonds sans que les acquéreurs n'aient signé l'acte de vente authentique, j'ai lu que cela pouvait être apparenté à de la vente forcée.

D'avance merci pour vos réponses